



**Modalités de paiement**

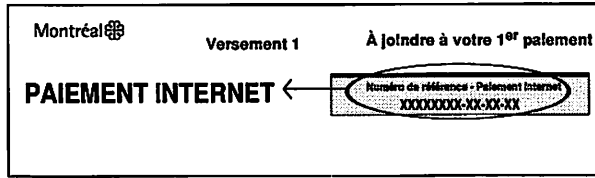
Votre paiement est porté à votre compte le **jour de sa réception** à nos bureaux. Prévoyez, par conséquent, un **délaï suffisant** pour payer le montant dû **quel que soit le mode de paiement que vous utilisez**. Notez que votre paiement doit être effectué en devises canadiennes.

Vous pouvez payer :

• **Par Internet**

Inscrire les 14 chiffres du **numéro de référence** indiqué sur le coupon, **sans les traits d'union**. Le numéro de référence est variable d'une facture à une autre. Si cette facture est payable en plusieurs versements, utilisez le même numéro de référence.

**Programmez dès maintenant vos paiements sur le site internet de votre institution financière.**



**Les institutions financières suivantes acceptent le paiement par Internet :**

- |                     |                            |
|---------------------|----------------------------|
| Desjardins (AccèsD) | Banque Nationale du Canada |
| RBC Banque Royale   | Groupe financier Banque TD |
| Banque Scotia       | BMO Groupe financier       |
| Banque Laurentienne | Banque CIBC                |

• **Aux guichets de votre établissement financier**

• **Par la poste**

Ville de Montréal, Service des finances  
C.P. 11043, succursale Centre-Ville  
Montréal (Québec) H3C 4X8

Joignez les coupons à vos paiements. Veuillez libeller vos chèques ou mandats à l'ordre de la **Ville de Montréal**.

• **Aux points de service de la Ville de Montréal**

Paiements par carte de débit, chèques ou en espèces. Veuillez vous assurer préalablement du montant accepté par le point de service pour le paiement en espèces.

**Option – 6 versements avec intérêts et pénalité**

Vous pouvez choisir de payer en **6 versements mensuels**, incluant les frais d'intérêts et de pénalité ajoutés tel que prévu par la Loi sur la fiscalité municipale lorsque les taxes sont acquittées après les dates prévues au règlement sur les taxes.

Pour payer en **6 versements**, il vous en coûtera **3 469,31 \$** le 1er de chacun des mois de juin à novembre 2021 inclusivement. Les frais d'intérêts et de pénalité inclus dans les mensualités seront de **237,76 \$** pour l'ensemble des versements.

Le calcul qui vous est fourni s'applique uniquement à la présente facture et exclut tout solde impayé. Si vous choisissez cette option, vous n'avez pas à aviser le Service des finances, mais vous recevrez tout de même les avis de perception habituels.

**Pour obtenir des renseignements sur votre compte :**

Par téléphone

Du lundi au vendredi : 8 h 30 à 20 h 30  
Les samedis, dimanches et jours fériés : 9 h à 17 h

Par Internet

**montreal.ca**

► Île de Montréal : 311,      ► Extérieur de l'île : 514 872-0311

150V2-PP7

**Veillez joindre cette partie à votre paiement. Ne pas plier ni agraffer.**

Timbre de caisse

Si vous payez ce compte par la poste,  
libellez vos chèques ou mandats à l'ordre de la **Ville de Montréal**.

**Veillez joindre cette partie à votre paiement. Ne pas plier ni agraffer.**

Timbre de caisse

Si vous payez ce compte par la poste,  
libellez vos chèques ou mandats à l'ordre de la **Ville de Montréal**.